



# **Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif**

## **Exercice 2015**

Rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice présenté conformément à l'article L2224 - 5 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007.

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur, la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr), rubrique « l'Observatoire »

# Table des matières

1.	Caractérisation technique du service.....	3
1.1.	Présentation du territoire desservi.....	3
1.2.	Mode de gestion du service .....	3
1.3.	Estimation de la population desservie (D201.0).....	4
1.4.	Nombre d'abonnés.....	4
1.5.	Volumes facturés.....	5
1.6.	Détail des imports et exports d'effluents .....	6
1.7.	Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert.....	7
1.8.	Ouvrages d'épuration des eaux usées.....	8
1.9.	Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0).....	15
1.9.1.	Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration .....	15
1.9.2.	Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration.....	15
2.	Tarification de l'assainissement et recettes du service .....	16
2.1.	Modalités de tarification .....	17
2.2.	Facture d'assainissement type (D204.0).....	18
2.3.	Recettes.....	20
3.	Indicateurs de performance .....	21
3.1.	Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1) .....	21
3.2.	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux .....	22
3.3.	Conformité de la collecte des effluents (P203.3).....	23
3.4.	Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3) .....	24
3.5.	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3).....	25
3.6.	Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3).....	26
4.	Financement des investissements.....	27
4.1.	Montants financiers.....	27
4.2.	Etat de la dette du service .....	27
4.3.	Amortissements .....	27
4.4.	Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux .....	27
4.5.	Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice .....	28
5.	Actions de solidarité .....	29
5.1.	Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.0) .....	29
6.	Tableau récapitulatif des indicateurs .....	30

# 1. Caractérisation technique du service

## 1.1. Présentation du territoire desservi



Le service est géré au niveau  communal  
 intercommunal

Nom de la collectivité : SYNDICAT MIXTE D'ASSAINISSEMENT DE LA SEILLE AVAL

Caractéristiques (commune, EPCI et type, etc.) : Syndicat Mixte

Compétences liées au service :

	Oui	Non
Collecte	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Transport	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dépollution	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Contrôle de raccordement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Elimination des boues produites	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Et à la demande des propriétaires :		
Les travaux de mise en conformité de la partie privative du branchement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les travaux de suppression ou d'obturation des fosses	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

- Territoire desservi (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) : BUCHY, CHEMINOT, CHERISEY, GOIN, LIEHON, LORRY-MARDIGNY, MONCHEUX, ORNY, PAGNY les GOIN, POMMERIEUX, POURNOY-LA-GRASSE, SAILLY-ACHATEL, SAINT-JURE, SECOURT, SILLEGNY, SILLY en SAULNOIS, SOLGNE, VERNY, VIGNY
- Existence d'une CCSPL  Oui  Non
- Existence d'un zonage  Oui, date d'approbation : fin 2005  Non
- Existence d'un règlement de service  Oui, date d'approbation : 2009  Non

## 1.2. Mode de gestion du service



Le service est exploité en  régie  
 régie avec prestataire de service  
 régie intéressée  
 gérance  
 délégation de service public : affermage  
 délégation de service public : concession



### Nature du contrat :

- Nom du prestataire : *Véolia*
- Date de début de contrat : *01/01/2009*
- Date de fin de contrat initial : *31/12/2018*
- Date effective de fin de contrat (après avenant le cas échéant) : *31/12/2018*
- Nombre d'avenants et nature des avenants : *4 - Intégration des PR de Goin et Verny et de la station d'épuration de Goin et de son dégrilleur*
  - *Intégration du PR d'Alémont, de la step de Vigny et de son PR, du dégrilleur fin situé sur le réseau en amont de la station de Vigny. Définition du paramètre (TD) modifié dans la formule de révision des prix en raison du caractère saisonnier de l'élimination des boues.*
  - *Application dispositions nouveau régime de TVA – Modification article 60 contrat.*
  - *Intégration d'équipements nouveaux : 1 rhyzostep à Lorry Mardigny, 3 postes de relevage à Mardigny, 3 poste de refoulement à Lorry ; intégration des équipements dans l'inventaire et dans le renouvellement au titre du fond.*
- *Nature exacte de la mission du prestataire : affermage : curage, dépollution, gestion clientèle, assainissement autonome, traitement ou/et évacuation des boues, assistance technique, astreintes, collecte des eaux usées.*

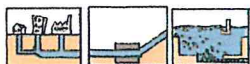
### **1.3. Estimation de la population desservie (D201.0)**



Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'assainissement collectif dessert 8 909 habitants au 31/12/2015 (8 828 au 31/12/2014).

### **1.4. Nombre d'abonnés**



Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'assainissement collectif dessert 2 788 abonnés au 31/12/2015 (2 753 au 31/12/2014).



La répartition des abonnés par commune est la suivante

Commune	Nombre d'habitants desservis 31/12/14 Estimation	Nombre total d'abonnés 31/12/2014	Nombre d'habitants desservis 31/12/15 Estimation	Nombre total d'abonnés au 31/12/2015	Variation en % du nombre d'abonnés
BUCHY	118	-	120	-	-
CHEMINOT	684	302	693	299	-1
CHERISEY	283	122	283	121	-0,8
GOIN	333	130	330	136	4,6
LIEHON	108	-	107	-	-
LORRY-MARDIGNY	634	-	647	-	-
ORNY	375	141	373	144	2,1
PAGNY LES GOIN	245	88	267	90	2,3
POMMERIEUX	718	266	729	269	1,1
POURNOY-LA-GRASSE	594	213	583	220	3,3
SAILLY-ACHATEL	228	-	246	-	-
SAINT-JURE	319	107	317	109	1,9
SECOURT	215	-	215	-	-
SILLEGNY	448	201	438	204	1,5
SILLY EN SAUNOIS	37	-	36	-	-
SOLGNE	1146	439	1159	444	1,1
VERNY	2018	619	2047	624	0,8
VIGNY	325	125	319	128	2,4
<b>Total</b>		<b>2 753</b>		<b>2 788</b>	<b>1,3</b>

Nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement : 2 788.

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement est de 38,16 abonnés/km au 31/12/2015. (37,68 abonnés/km au 31/12/2014).

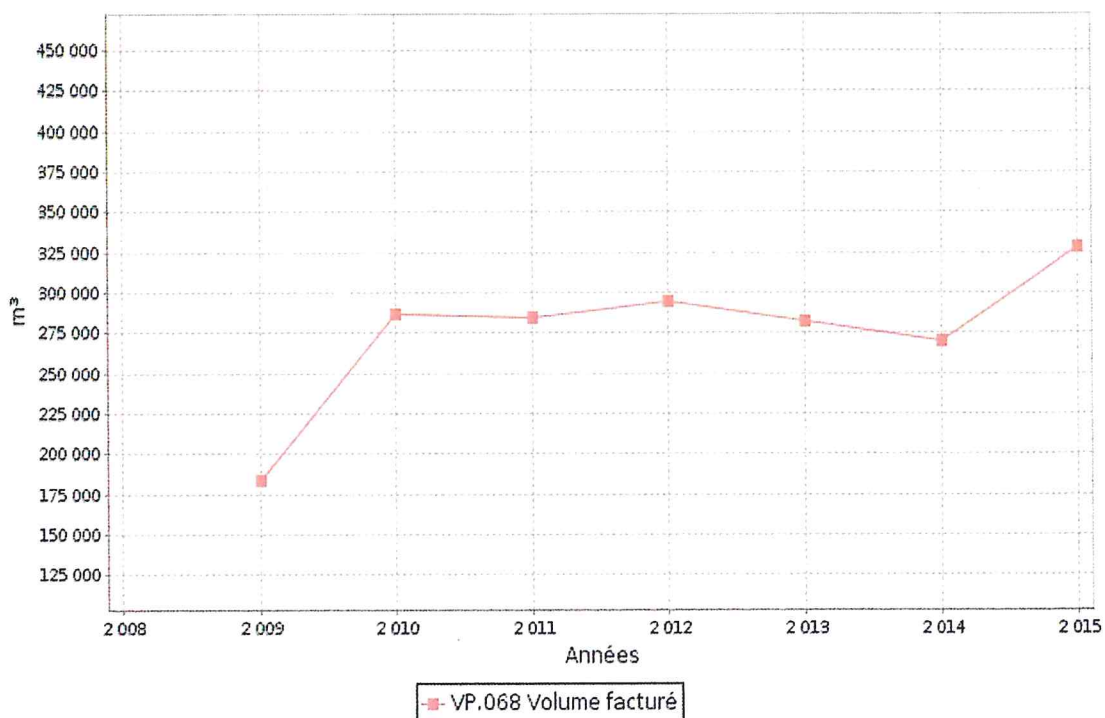
Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonné) est de 3,29 habitants/abonné au 31/12/2015. (3,18 habitants/abonné au 31/12/2014).

### 1.5. Volumes facturés



	Volumes facturés durant l'exercice 2014 en m <sup>3</sup>	Volumes facturés durant l'exercice 2015 en m <sup>3</sup>	Variation en %
Abonnés domestiques <sup>(1)</sup>			
Abonnés non domestiques			
<b>Total des volumes facturés aux abonnés</b>	<b>269 692</b>	<b>328 470</b>	<b>21,8 %</b>

(1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.



### 1.6. Détail des imports et exports d'effluents



Volumes exportés vers...	Volumes exportés durant l'exercice 2014 en m <sup>3</sup>	Volumes exportés durant l'exercice 2015 en m <sup>3</sup>	Variation en %
Pommérieux et Pournoy la Grasse	750	990	32
Secourt	432	400	-7,5
<b>Total des volumes exportés</b>			
Volumes importés depuis...	Volumes importés durant l'exercice 2014 en m <sup>3</sup>	Volumes importés durant l'exercice 2015 en m <sup>3</sup>	Variation en %
<b>Total des volumes importés</b>			

## 1.7. Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert



Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de :

- 53,287 km de réseau unitaire hors branchements,
- 15,254 km de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements,
- 4,511 km de réseau de refoulement

soit un linéaire de collecte total de 73,05 km (73,05 km au 31/12/2014).

3 ouvrages permettent la maîtrise des déversements d'effluents au milieu naturel par temps de pluie.

Type d'équipement (cf. annexe)	Localisation	Volume éventuel de stockage
Bassin d'orage	POMMERIEUX	200 m <sup>3</sup>
Bassin d'orage	VERNY	235 m <sup>3</sup>
Bassin d'orage	STEP SOLGNE	310 m <sup>3</sup>



## 1.8. Ouvrages d'épuration des eaux usées



Le service gère 7 Stations de Traitement des Eaux Usées (STEU) qui assurent le traitement des eaux usées.

STEU N°1 : rhizosphere de Vigny  
Code Sandre de la station : 025771502056

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)			Filtres Plantés								
Date de mise en service			01/05/2011								
Commune d'implantation			VIGNY (57715)								
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>			400								
Nombre d'abonnés raccordés			128								
Nombre d'habitants raccordés			319								
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j			146								
Prescriptions de rejet											
Soumise à			<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date de février 2010								
Milieu récepteur du rejet			Type de milieu récepteur			Eau douce de surface					
			Nom du milieu récepteur			RUISSEAU DE VIGNY					
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO <sub>5</sub>		4		<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		96			
DCO		10		<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		96			
MES		2		<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		97			
NGL				<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		11			
NTK		2		<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		92			
pH				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
Pt				<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		48			
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
										4	

<sup>(1)</sup> EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

<sup>(2)</sup> en tonnes de Matière Sèche (tMS)

**STEU N°2 : Saint Jure / Systeme d'épuration par percolation**  
Code Sandre de la station : 025761701821

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)			Infiltration par percolation								
Date de mise en service			30/08/2008								
Commune d'implantation			SAINT-JURE (57617)								
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>			483								
Nombre d'abonnés raccordés			109								
Nombre d'habitants raccordés			317								
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j			24								
Prescriptions de rejet											
Soumise à			<input checked="" type="checkbox"/> Arrêté préfectoral n°2006/DDAF3-278 du 16/08/2006 <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...								
Milieu récepteur du rejet			Type de milieu récepteur			Eau douce de surface					
			Nom du milieu récepteur			Ruisseau de VIGNY					
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO <sub>5</sub>		4		<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		94			
DCO		19		<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		95			
MES		3		<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		96			
NGL		69,1		<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		5			
NTK		2		<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		97			
pH				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
Pt		2,9		<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		60			
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
		--		--		--		10		--	

**STEU N°3 : Station d'épuration de Solgne**  
Code Sandre de la station : 025765501296

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)			Boue activée aération prolongée (très faible charge)								
Date de mise en service			01/01/2000								
Commune d'implantation			SOLGNE (57655)								
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>			1500								
Nombre d'abonnés raccordés			444								
Nombre d'habitants raccordés			1159								
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j			1031								
Prescriptions de rejet											
Soumise à			<input checked="" type="checkbox"/> Arrêté du 08/01/1998 <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...								
Milieu récepteur du rejet			Type de milieu récepteur			Eau douce de surface					
			Nom du milieu récepteur			Ruisseau de Moince					
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO <sub>5</sub>		4		<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		94			
DCO		20		<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		92			
MES		7		<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		93			
NGL		10,1		<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		70			
NTK		3,9		<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		89			
pH				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
Pt		0,4		<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		89			
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
		--		--		--		--		2	



**STEU N°4 : Rhizosphere de Cheminot**  
Code Sandre de la station : 025713701813

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)			Filtres Plantés de roseaux								
Date de mise en service			31/12/2007								
Commune d'implantation			CHEMINOT (57137)								
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>			900								
Nombre d'abonnés raccordés			299								
Nombre d'habitants raccordés			693								
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j			193								
Prescriptions de rejet											
Soumise à			<input checked="" type="checkbox"/> Arrêté Ministériel du 22/06/2007 <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...								
Milieu récepteur du rejet			Type de milieu récepteur			Eau douce de surface					
			Nom du milieu récepteur			RIVIERE LA SEILLE					
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO <sub>5</sub>		9		<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		87			
DCO		52		<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		81			
MES		15		<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		90			
NGL		31,7		<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		4			
NTK		47,4		<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		78			
pH				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
Pt		3,3		<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		9			
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
		35		200		--		--		--	

**STEU N°5: Lagune de Pagny les Goin**  
Code Sandre de la station : 025753201817

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		Lagunage naturel									
Date de mise en service		01/05/2007									
Commune d'implantation		PAGNY-LES-GOIN (57532)									
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		230									
Nombre d'abonnés raccordés		90									
Nombre d'habitants raccordés		267									
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j		496									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date du 22/06/2007 <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		RUISSEAU DE GOIN							
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou				Rendement (%)					
DBO <sub>5</sub>	4	<input checked="" type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	82							
DCO	12	<input checked="" type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	83							
MES	40	<input checked="" type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	-11							
NGL	10,8	<input checked="" type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	2							
NTK	4,4	<input checked="" type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	60							
pH		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou								
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou								
Pt	1,1	<input checked="" type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	18							
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
		35		200							

**BILAN BIENNALE**

**STEU N°5: Rhizosphere de Goin**  
Code Sandre de la station : 025725102136

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		rhizosphère									
Date de mise en service		2013									
Commune d'implantation		GOIN (57532)									
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		410									
Nombre d'abonnés raccordés		136									
Nombre d'habitants raccordés		330									
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j		33									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration d'avril 2011									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		RUISSEAU DE GOIN							
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou				Rendement (%)					
DBO <sub>5</sub>	-	<input checked="" type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou			-					
DCO	-	<input checked="" type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou			-					
MES	2	<input checked="" type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou			50					
NGL	38	<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou								
NTK	2	<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou								
pH		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou								
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou								
Pt	3,3	<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou								
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
		35		200		--		--		--	



**STEU N°6: Station d'épuration de Pommerieux**  
Code Sandre de la station : 025754701244

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)			Boue activée aération prolongée (très faible charge)								
Date de mise en service			31/12/2000								
Commune d'implantation			POMMERIEUX (57547)								
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>			5250								
Nombre d'abonnés raccordés			1582								
Nombre d'habitants raccordés			4453								
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j			3458								
Prescriptions de rejet											
Soumise à			<input checked="" type="checkbox"/> Arrêté du 08/01/1998 <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...								
Milieu récepteur du rejet			Type de milieu récepteur			Eau douce de surface					
			Nom du milieu récepteur			RIVIERE LA SEILLE					
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO <sub>5</sub>		4		<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		97			
DCO		20		<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		95			
MES		3		<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		99			
NGL		9,7		<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		77			
NTK		2,8		<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		93			
pH				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
Pt		1		<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		79			
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
		--		--		--		--		2	

## 1.9. Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0)

### 1.9.1. Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration



Boues produites entre le 1 <sup>er</sup> janvier et le 31 décembre	Exercice 2014 en tMS	Exercice 2015 en tMS
rhizosphère de Vigny (Code Sandre : 025771502056)	---	---
Système d'épuration par percolation de Saint Jure (Code Sandre : 025761701821)	---	---
Station d'épuration de Solgne (Code Sandre : 025765501296)	432	400
rhizosphère de Cheminot (Code Sandre : 025713701813)	---	---
lagune de Pagny les Goin (Code Sandre : 025753201817)	---	---
Station d'épuration de Pommerieux (Code Sandre : 025754701244)	750	990
<b>Total des boues produites</b>	<b>1 182</b>	<b>1 390</b>

### 1.9.2. Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration



Boues évacuées entre le 1 <sup>er</sup> janvier et le 31 décembre	Exercice 2014 en tMS	Exercice 2015 en tMS
rhizosphère de Vigny (Code Sandre : 025771502056)	----	---
système d'épuration par percolation de Saint Jure (Code Sandre : 025761701821)	----	---
Station d'épuration de Solgne (Code Sandre : 025765501296)	15,60	11,90
rhizosphère de Cheminot (Code Sandre : 025713701813)	---	---
Lagune de Pagny les Goin (Code Sandre : 025753201817)	---	---
Station d'épuration de Pommerieux (Code Sandre : 025754701244)	42,80	56
<b>Total des boues évacuées</b>	<b>58,40</b>	<b>67,90</b>

## 2. Tarification de l'assainissement et recettes du service

### 2.1. Modalités de tarification



La facture d'assainissement collectif comporte une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe.

Les tarifs applicables aux 01/01/2015 et 01/01/2016 sont les suivants :

	Au 01/01/2015	Au 01/01/2016
Frais d'accès au service:	----	----
Participation pour l'Assainissement Collectif (PAC) <sup>(1)</sup>	3 165 € HT	3 165 € HT
Participation aux frais de branchement	6 330 € HT	6 330 € HT

<sup>(1)</sup> Cette participation, créée par l'article 30 de la loi de finances rectificative pour 2012 n° 2012-354 du 14 mars 2012, correspond à l'ancienne Participation pour le Raccordement au Réseau d'Assainissement (PRRA), initialement Participation pour Raccordement à l'Egout (PRE)



Tarifs		Au 01/01/2015	Au 01/01/2016
<b>Part de la collectivité</b>			
Part fixe (€ HT/an)			
	Abonnement <sup>(1)</sup>	---	---
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )			
	Prix au m <sup>3</sup>	2,33 €/m <sup>3</sup>	2,33 €/m <sup>3</sup>
Autre : .....		___ €	___ €
<b>Part du délégataire</b>			
Part fixe (€ HT/an)			
	Abonnement <sup>(1)</sup>	11,76 €	12,08 €
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )			
	Prix au m <sup>3</sup>	0,5552 €/m <sup>3</sup>	0,6892 €/m <sup>3</sup>
<b>Taxes et redevances</b>			
Taxes			
	Taux de TVA <sup>(2)</sup>	10 %	10 %
Redevances			
	Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	0,274 €/m <sup>3</sup>	0,2330 €/m <sup>3</sup>
	VNF rejet :	---	---
	Autre : _____ Lutte contre la pollution_____	---	---

<sup>(1)</sup> Cet abonnement est celui pris en compte dans la facture 120 m<sup>3</sup>.

<sup>(2)</sup> L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les services en régie et obligatoire en cas de délégation de service public.

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- > Délibération du 04/12/2012 effective à compter du 01/01/2013 fixant les tarifs du service d'assainissement collectif.
- > Délibération du 26/07/2012 effective à compter du 27/12/2012 fixant la Participation pour le Raccordement au Réseau d'Assainissement devenu Participation pour assainissement collectif.

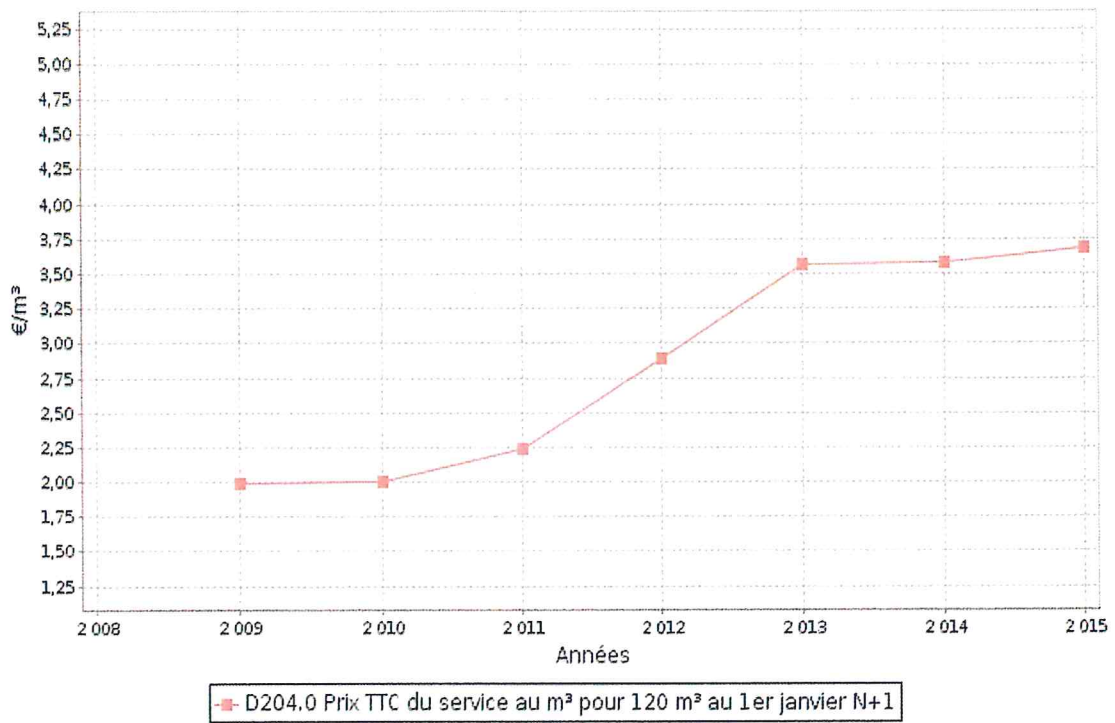
## 2.2. Facture d'assainissement type (D204.0)



Les tarifs applicables au 01/01/2015 et au 01/01/2016 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m<sup>3</sup>/an) sont :

Facture type	Au 01/01/2015 en €	Au 01/01/2016 en €	Variation en %
<b>Part de la collectivité</b>			
Part fixe annuelle	0,00	—	— %
Part proportionnelle	279,60	279,60	0 %
Montant HT de la facture de 120 m <sup>3</sup> revenant à la collectivité	279,60	279,60	0 %
<b>Part du délégataire (en cas de délégation de service public)</b>			
Part fixe annuelle	11,76	12,08	2,72 %
Part proportionnelle	66,62	82,70	24,14 %
Montant HT de la facture de 120 m <sup>3</sup> revenant au délégataire	78,38	94,78	20,92 %
<b>Taxes et redevances</b>			
Redevance de modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	32,88	27,96	-14,96 %
VNF Rejet :	0,00	—	— %
Autre : _____	0,00	—	— %
TVA	39,09	40,24	2,94 %
Montant des taxes et redevances pour 120 m <sup>3</sup>	71,97	68,20	-4,76 %
<b>Total</b>	<b>429,95</b>	<b>442,58</b>	<b>2,94 %</b>
<b>Prix TTC au m<sup>3</sup></b>	<b>3,58</b>	<b>3,69</b>	<b>3,07 %</b>

**ATTENTION : si la production et/ou le transport sont effectués par un autre service et sont facturés directement à l'abonné, il convient de rajouter ces tarifs dans le tableau précédent.**



La facturation est effectuée avec une fréquence :

- annuelle
- semestrielle
- trimestrielle
- quadrimestrielle



## 2.3. Recettes



### Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2014 en €	Exercice 2015 en €	Variation en %
Redevance eaux usées usage domestique	<b>587 641,00</b>	<b>1 071 654,69</b>	<b>54,83</b>
<i>dont abonnements</i>	---	---	---
Redevance eaux usées usage non domestique	---	---	---
<i>dont abonnements</i>	---	---	---
Recette pour boues et effluents importés	---	---	---
Régularisations (+/-)	---	---	---
Total recettes de facturation	---	---	---
Recettes de raccordement	---	---	---
Prime de l'Agence de l'Eau	<b>35 598,00</b>	<b>31 373,00</b>	<b>-11,87</b>
Contribution au titre des eaux pluviales	---	---	---
Recettes liées aux travaux	---	---	---
Contribution exceptionnelle du budget général	---	---	---
Autres recettes (raccordement, redevance entretien réseau unitaire...)	<b>68 401,56</b>	<b>0</b>	---
Total autres recettes	---	---	---
<b>Total des recettes</b>	---	---	---

### Recettes de l'exploitant (si contrat de délégation) :

Type de recette	Exercice 2014 en €	Exercice 2015 en €	Variation en %
Redevance eaux usées usage domestique	---	---	---
<i>dont abonnements</i>	---	---	---
Redevance eaux usées usage non domestique	---	---	---
<i>dont abonnements</i>	---	---	---
Recette pour boues et effluents importés	---	---	---
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	---	---	---
Total recettes de facturation	---	---	---
Recettes liées aux travaux	---	---	---
Produits accessoires	---	---	---
Total autres recettes	---	---	---
<b>Total des recettes</b>	---	---	---

## 3. Indicateurs de performance

### *3.1. Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1)*

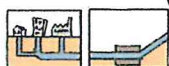


Cet indicateur est le ratio entre le nombre d'abonnés desservis par le réseau d'assainissement collectif et le nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement.

$$\text{taux de desserte par les réseaux d'eaux usées} = \frac{\text{nombre d'abonnés desservis}}{\text{nombre d'abonnés potentiels}} * 100$$

Pour l'exercice 2015, le taux de desserte par les réseaux d'eaux usées est de % des abonnés potentiels (76,19 % pour 2014).

### *3.2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B)*



L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées a évolué en 2013 (indice modifié par l'arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

**La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 100 pour les services n'ayant pas la mission de distribution).**

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

	nombre de points	Valeur	points potentiels
<b>PARTIE A : PLAN DES RESEAUX</b> (15 points)			
VP.250 - Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'autosurveillance du réseau	oui : 10 points non : 0 point	—	10
VP.251 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	—	5
<b>PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX</b> (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP.252 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions <sup>(1)</sup>	—	14
VP.254 - Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux		—	
VP.253 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		—%	
VP.255 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions <sup>(2)</sup>	—%	12
<b>PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX</b> (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)			
VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions <sup>(3)</sup>	—%	10
VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...)	oui : 10 points non : 0 point	—	10
VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	—	10
VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux <sup>(4)</sup>	oui : 10 points non : 0 point	—	0
VP.260 - Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau	oui : 10 points non : 0 point	—	10
VP.261 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	oui : 10 points non : 0 point	—	0
VP.262 - Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	—	0
<b>TOTAL (indicateur P202.2B)</b>	<b>120</b>	<b>-</b>	<b>81</b>

(1) l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(2) l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(3) Si la connaissance de l'altimétrie atteint 50, 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points obtenus sont respectivement de 10, 11, 12, 13, 14 et 15

(4) non pertinent si le service n'a pas la mission de collecte



### 3.3. Conformité de la collecte des effluents (P203.3)



(réseau collectant une charge > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque système de collecte (ensemble de réseaux aboutissant à une même station) – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par l'importance de la charge brute de pollution organique transitant par chaque système.

	Charge brute de pollution transitant par le système de collecte en kg DBO5/j pour l'exercice 2015	Conformité exercice 2014 0 ou 100	Conformité exercice 2015 0 ou 100
rhizosphère de Vigny	14	100	100
Système d'épuration par percolation de Saint Jure	2	100	100
Station d'épuration de Solgne	26	100	100
rhysosphere de Cheminot	13	100	100
lagune de Pagny les Goin	11	---	100
Station d'épuration de Pommerieux	137	100	100
Rhysosphere de Goin	4	100	100

Pour l'exercice 2015, l'indice global de conformité de la collecte des effluents est 100 (100 en 2014).

### 3.4. Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3) non connu dans le rapport du délégataire



(uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une capacité > 2000 EH – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

	Charge brute de pollution organique reçue par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2015	Conformité exercice 2014 0 ou 100	Conformité exercice 2015 0 ou 100
rhizosphère de Vigny	14	100	100
Système d'épuration par percolation de Saint Jure	2	100	100
Station d'épuration de Solgne	26	100	100
rhysosphere de Cheminot	13	100	100
lagune de Pagny les Goin	11	0	100
Station d'épuration de Pommerieux	4	100	100
Rhysosphere de Goin	137	100	100

Pour l'exercice 2015, l'indice global de conformité des équipements des STEU est 100 (100 en 2014)

### 3.5. Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3)



(uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une capacité > 2000 EH – s'obtient auprès de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

	<b>Charge brute de pollution organique reçue par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2015</b>	<b>Conformité exercice 2014 0 ou 100</b>	<b>Conformité exercice 2015 0 ou 100</b>
rhizosphère de Vigny	14	100	100
Système d'épuration par percolation de Saint Jure	2	100	100
Station d'épuration de Solgne	26	100	100
rhizosphère de Cheminot	13	100	100
lagune de Pagny les Goin	11	100	100
Station d'épuration de Pommerieux	4	100	100
rhizosphère de Goin	137	100	100

Pour l'exercice 2015, l'indice global de conformité de la performance des ouvrages d'épuration est 100 (100 en 2014).



### 3.6. Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3)



Une filière d'évacuation des boues d'épuration est dite conforme si elle remplit les deux conditions suivantes :

- le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur,
- la filière de traitement est autorisée ou déclarée selon son type et sa taille.

#### Station d'épuration de Solgne :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	11,90
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		11,90

#### Station d'épuration de Pommerieux :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	56
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		56

## 4. Financement des investissements

### 4.1. Montants financiers



	Exercice 2014	Exercice 2015
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	1 932 951,90	2 016 069,32
Montants des subventions en €	1 003 046,41	1 364 551,34
Montants des contributions du budget général en €	---	---

### 4.2. Etat de la dette du service



L'état de la dette au 31 décembre 2015 fait apparaître les valeurs suivantes :

	Exercice 2014	Exercice 2015
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)	---	5 351 741,42
Montant remboursé durant l'exercice en €	en capital	1 112 105,18
	en intérêts	169 868,49

### 4.3. Amortissements



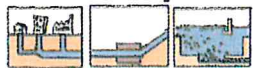
Pour l'exercice 2015, la dotation aux amortissements a été de 351 530,54 € (326 380,46 € en 2014).

### 4.4. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux



Projets à l'étude	Montants prévisionnels en €	Montants prévisionnels de l'année précédente en €
SECOURT	1 275 501,00	1 275 500,00
SAILLY ACHATEL	1 866 501,00	2 000 000,00

#### 4.5. *Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice*



<b>Programmes pluriannuels de travaux adoptés</b>	<b>Année prévisionnelle de réalisation</b>	<b>Montants prévisionnels en €</b>
SECOURT	2016	1 275 001,00
SAILLY ACHATEL	2016	1 866 501,00
MONCHEUX	2017/18	465 836,00



## 5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

### *5.1. Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.0)*



Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte :

- les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté,
- les abandons de créance à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

L'année 2015, le service a reçu 0 demande d'abandon de créance et en a accordé 0.

0 € ont été abandonnés et/ou versés à un fonds de solidarité, soit 0 €/m<sup>3</sup> pour l'année 2015 (0 €/m<sup>3</sup> en 2014).

En 2015, le taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers est de 0 u / 1000 abonnés (P251.1).

En 2015, le taux de réclamations écrites (P258.1) est de 0 / 1000 abonnés.

Le taux d'impayés est de 0,34 %. Il correspond aux taux d'impayés au 31/12 de l'année 2015 sur les factures émises au titre de l'année précédente (0,13% en 2014).

## 6. Tableau récapitulatif des indicateurs

		Valeur 2014	Valeur 2015
	<b>Indicateurs descriptifs des services</b>		
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	8 828	8 909
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	—	—
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration [tMS]	58,4	67,90
D204.0	Prix TTC du service au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup> [€/m <sup>3</sup> ]	3,58	3,69
	<b>Indicateurs de performance</b>		
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	76,19 %	%
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées [points]	71	81
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100 %	100 %
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100 %	100 %
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100 %	100%
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100 %	100 %
P207.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m <sup>3</sup> ]	0	0

D 201.0 : tous les usagers du périmètre desservi

D 201.1 : tous les usagers connectés au réseau